

Réunion du CODIR le 17 Avril 2025
En Visio conférence

Présents : Céline Vinatier, Sébastien Chevalier, Cécilia Veillon, Régine Minault, Yohann Lethoueil, Maxime Fornes, Xavier Louis.

Absent excusée : Marie-Claude Bontemps.

Début de la réunion à 20h

Ordre du jours:

- Participation à la CFD (Périgueux)
- Déplacement Water-Polo
- Agent de développement
- Récompenses honorifiques
- Informations diverses

Coupe de France des Départements:

Les 7 et 8 juin 2025 à Périgueux

L'encadrement sera de Yanis pour la partie sportive, de Cécilia pour la partie logistique et officiel, de Méline Rivière comme jeune officiel.

L'hébergement est réservé pour 5 chambres de 3 personnes

Un pack repas (tout compris) est de 62 euros par personne.

Pour le transport: un véhicule partant de Melle (Famille Sauvêtre) et un minibus partant de Niort et conduit par Cécilia. Celui-ci est réservé par le CNN.

L'indemnisation pour la famille Sauvêtre est de 140 euros.

La prise en charge restant aux familles sera de 60 euros (famille et/ou club)

Cette proposition est validée à l'unanimité des membres présents.

Déplacement de Water-polo:

Un déplacement à Mulhouse était souhaité mais la réservation est arrivée trop tard, et la manifestation était déjà complète.

4 rassemblements ont été mis en place cette saison mais cela reste uniquement qu'avec deux clubs (Melle et Niort). Dommage, le CD souhaiterait plus d'implication des autres clubs pour favoriser la découverte du WP sur le département.

La finale de la catégorie U10 sera à Poitiers.

Agent de développement:

La proposition d'un éducateur (Etienne) comme agent de développement pour le CD est évoquée.

Cela serait comme auto-entrepreneur pour 10h/mois sur 10 mois.

Le financement à hauteur de 35 euros/heure ce qui représenterait 3500 euros pour l'année.

Pas de charge pour le CD, lui serait taxé à hauteur de 21%

Un échange aura lieu sur sa fiche de poste

L'ensemble des présidents (moins la voix de Céline qui souhaite s'abstenir sur la décision finale), valide le poste d'agent.

Celui-ci débiterait du 1er Avril 2025 au 30/06/2026 (hors juillet et août).

Récompenses honorifiques:

Cécilia demande à l'ensemble des présidents qu'ils réfléchissent au sein de leur association d'une ou plusieurs personnes à récompenser.

Deux sessions sont prévues par les services de l'état : 01/01/26 et 01/07/26

Informations diverses:

- fournir une liste des personnes formées au logiciel Quantum et Arès, ainsi que Extranat.
- Une liste également des jeunes officiels (Cécilia et Xavier s'en occupe)
- Le siège social: l'adresse est toujours chez Laurette . En effet le CDOS étant obligé de déménager bientôt la présidente préfère attendre ce déménagement avant d'effectuer le changement de notre siège social.
- Subventions : Le lancement des dossiers est prévu au 19 Mai 2025. Dans le dossier de demande de subvention la section sportive collège est reconduite mais également l'achat de matériel possible.
Les demandes des clubs sont en cours d'instruction suite au dégel du Conseil départemental de l'enveloppe financière pour les associations.
- La préfecture : lancement d'un appel à communication sur le label "Pur Sport". Ce label cible la consommation d'alcool auprès de jeunes public. Les associations peuvent faire des actions de prévention mais sans obligation.
- Un retour sur les nouvelles formules de compétitions *Avenirs-Challenge Pitchoun) : Très appréciées mais de temps en temps prévoir un regroupement de l'ensemble des clubs car un triste constat est fait

sur le peu de participants dans la poule Nord. Les diplômes, gommettes, bracelets ont plu (excellente idée)

*B/J/S: les ½ journées sont appréciées mais faire attention au calendrier. Ces compétitions sont attractives, le format est bon ainsi que le programme. C'est une génération compliquée qui semblait plus épanouie cette année.

- Repas avec Laurette: proposition de le faire le dernier soir du Meeting de Niort le 30/05/2025 , Xavier se chargerait de la réservation.
- AG du CD 79: Deux dates à ce jour sont proposées (le 04 ou 11/10/2025), le lieu sera à Bressuire. L'idée serait un Codir à 14h, puis début d'AG à 15h.
- Le PV du Codir du 12/12/2024 est validé à l'unanimité des membres présents.

Fin de réunion à 21h50

Pour la présidente
Cécilia Veillon